

1.

Débitrice: **Investment & Insurance Consulting (I.I.C.) Sarl**, avenue Général-Guisan 58, 1800 **Vevey**
2.

Déclaration de faillite: 07.10.2004
3.

Suspension de faillite: 29.11.2004
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.12.2004
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: commerce international; opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières en relation directe ou indirecte avec son but social ou apte à le favoriser, à l'exclusion de tout achat immobilier en Suisse.

Dans ce même délai, les débiteurs et ceux qui détiennent des biens de la faillie, à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'Office.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey
- (02572986)